

FBC. 122. 1

Roquesière, par Montastruc, Haute-Garonne,

février 1904

Monsieur



J'ai le plaisir de vous faire hommage d'un volume que je viens de faire imprimer sous le titre suivant : Ambassade ^{en Espagne} de Jean Lebrun, seigneur de St-Sulpice, de 1562 à 1565. Je ne me fais pas trop d'illusions sur la valeur de ce travail ; cependant il est sûr que quelques unes des pièces que je publie offrent un certain intérêt et qu'elles pourraient aider au progrès de notre histoire politique de la France.

Je dois donc chercher maintenant à signaler mon volume aux travailleurs afin qu'ils en tirent tout le parti possible, et c'est dans ce but que je viens vous demander de lui accorder une petite mention dans le Bulletin de la Société archéologique du Midi. Je n'ambitionne nullement pour ma publication un compte-rendu bien développé, car son auteur aurait alors l'occasion et le droit de m'adresser, avec raison, beaucoup de critiques et de reproches, et il est évident que j'ai tout intérêt à chercher à les éviter. Mais, mon ambition serait satisfaite si le procès verbal des séances indiquant simplement le titre du volume, en ajoutant quelques mots sur les diverses genres de documents qui le composent.

Sachant combien vous êtes occupé par d'autres travaux, et ne voulant pas vous imposer une lecture aussi fatigante que celle de mon livre, je me suis permis de noter sur la feuille ci-jointe ce qui il me paraîtrait suffisant de dire à nos collègues au sujet de mon ouvrage. Vous avez évidemment toute liberté soit pour supprimer et repeter ma note, si la forme vous paraît par trop insolite, soit pour la renvoyer et la corriger, si vous y remarquez quelque passage trop imparfait ou trop prétentieux.

En tout cas, je tiens à vous dire que je me trouverais entièrement satisfait si vous ne trouviez pas d'inconvénient à insérer ces quelques lignes dans le procès-verbal, car, si je redoute naturellement les critiques que l'on est en droit de se adresser, je ne désire pas non plus que mon livre reçoive des éloges qu'il ne saurait mériter, et qui ne pourroient être que l'effet d'une complaisance exagérée.

J'adresse en même temps un exemplaire de mon ouvrage à M^r de Lahoude, mais sans lui parler de la note que je vous adresse, car il ne me paraît pas utile qu'il en ait connaissance ou du moins qu'il sache qu'elle vient de moi. Je remettrai aussi

au concierge de l'hôtel d'Assezat un exemplaire qui sera offert à la Société et entrera dans sa bibliothèque. Enfin j'aurai soin d'en offrir quelques autres à ceux de nos confrères avec lesquels j'ai eu quelques relations, tels que M^m. L. Deloume, Desazars, Mérenie, Lapierre, Lécrouan, Pasquer, Mary, etc.



Vous vous demanderez peut-être pour quelle raison je n'ai pas encore tenu la promesse que je vous ai faite de compléter mes dons de poteries galloises. Ne croyez pas que j'aie renoncé à tenir mes engagements, mais toujours ~~si je n'étais absolument débordé~~ par mille occupations imprévues et inévitables, qui m'obligent j'ai été forcé, malgré tous mes regrets, de négliger depuis plusieurs mois les triages que j'avais commencé de faire dans ma collection, afin de distribuer mes objets entre les musées de Toulouse, d'Albi et de Castres. Ce travail ne serait pas bien long, il est vrai, si je voulais faire une distribution au hasard; mais je tiens à procéder d'une manière un peu rationnelle et cela demande alors un peu plus de temps. Soyez sûr que l'année ne finira pas sans que je vous porte le lot destiné à Saint-Raymond, et soyez sûr aussi que ce lot sera, comme de juste, beaucoup plus important que

celui des musées Tarnais.

Excusez moi, je vous prie, toute la liberté
que je prends dans cette lettre, et croyez
moi toujours votre bien reconnaissant et bien
dévoué

Edmond Calvié